



HAL
open science

Le pronom démonstratif anaphorique 'cil' de l'ancien français : continuité ou discontinuité topicale ?

Céline Guillot

► **To cite this version:**

Céline Guillot. Le pronom démonstratif anaphorique 'cil' de l'ancien français : continuité ou discontinuité topicale ?. Camille Denizot, Emmanuel Dupraz. Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois, PU Rouen, pp.97-115, 2012, Cahiers de l'ERAC, 9782877755368. halshs-00855007

HAL Id: halshs-00855007

<https://shs.hal.science/halshs-00855007>

Submitted on 31 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le pronom démonstratif anaphorique *cil* de l'ancien français : continuité ou discontinuité topicale ?¹

Céline Guillot, Université de Lyon

Introduction

Notre recherche porte sur un emploi du pronom démonstratif propre au français médiéval, qui, bien que relativement connu² et souvent mis en évidence dans les grammaires et ouvrages généraux sur l'ancien français, n'a pourtant jamais été étudié en tant que tel. Il s'agit de l'usage du pronom démonstratif *cil* (cas sujet singulier ou pluriel masculin) ou *cele(s)* (cas sujet singulier ou pluriel féminin) pour indiquer le changement de sujet syntaxique. La *Syntaxe de l'ancien français* de Ménard en donne la description suivante :

« Cil étant un démonstratif d'éloignement est habituel dans le récit qui rapporte des événements passés. Il s'emploie même devant un présent « historique ». On remarquera que cil est constamment utilisé même lorsqu'il y a changement de sujet. Dans ce cas il convient de le traduire par 'l'autre'. »³ (Ménard 1994 : 31)

Et Ménard illustre son propos à l'aide de l'exemple (1) :

(1) Li reis apelet Malduit, sun tresorer :

« L'aveirs Carlun, est il apareilliez ? »

E *cil* respunt : « Oïl, sire, asez bien (*Roland*, 642-644)

Le roi appelle Mauduit, son trésorier : « *Le trésor de Charles, est-il préparé ?* » *L'autre répond* : « *Oui, seigneur, fort bien* ».

Cette présentation permet de dégager au moins quatre caractéristiques propres à cette construction :

- ce démonstratif est utilisé dans le récit plutôt que dans le discours direct ;
- cet usage est restreint à la forme *cil* (qui fait pendant à *cist* dans le paradigme des déictiques) ;
- *cil* réfère à l'élément qui correspond au sujet syntaxique de E₂⁴ ; on constate par ailleurs que dans l'exemple (1) il est situé en principale et en tout début d'énoncé ;
- le référent correspondant au sujet syntaxique de E₂ n'est pas le même qu'en E₁.

On constate par ailleurs que l'auteur conseille de traduire ce démonstratif médiéval par *l'autre* en français moderne. Nous verrons au travers d'autres exemples qu'il est parfois possible aussi de le traduire par *celui-ci*.

On trouve dans d'autres ouvrages généraux des indications du même type. La *Grammaire* de C. Buridant identifie elle aussi très explicitement cet usage propre à *cil* :

« Dans le cadre même du récit, *cil* est le relatif [sic] privilégié pour marquer le changement de protagoniste prenant son tour de rôle, nouveau référent à identifier par

¹ Je remercie chaleureusement Christiane Marchello-Nizia et Walter de Mulder pour leur relecture et les commentaires qu'ils ont bien voulu faire sur ce texte. Les erreurs qui subsistent sont de mon fait.

² On ne trouve aucune mention de cet usage dans la syntaxe de Foulet. Le manuel de Martin & Wilmet (1980) ne le mentionne pas non plus, mais leur corpus tardif ne présente plus aucune occurrence de la forme *cil* du démonstratif. Le fait que cet usage ne soit pas repéré par Marchello-Nizia (1979) incite cependant à penser qu'il a disparu de la grammaire du moyen français. Une étude plus approfondie serait nécessaire pour confirmer ce point.

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ Dans l'ensemble de cette étude, nous utiliserons toujours les symboles E₁ et E₂ pour désigner un enchaînement de deux énoncés.

des informations hors du voisinage immédiat de l'occurrence ; il est alors normalement traduit par 'l'autre'. » ((Buridant 2000 : 133, §101).

Cette fois-ci, c'est un énoncé en prose du XIII^{ème} siècle qui sert d'illustration :

(2) Dont commande li rois que li esquiers viengne devant lui, et **cil** i vient tout maintenant (*Tristan en prose*, I, 175, 10).

Alors le roi ordonne que l'écuyer se présente devant lui, et l'autre se présente aussitôt.

C. Buridant ajoute également :

« Dans ces circonstances, pour marquer le changement de rôle, *li ber* peut fonctionner comme équivalent de *cil*, mais aussi *li preudome*, que les traductions en français contemporain ont alors tendance à « surtraduire ». »

Malgré une formulation qui rappelle celle de Ménard, la présentation de Buridant apporte quelques éléments supplémentaires et divergents. D'une part, il est question de changement de rôle/protagoniste et non de changement de sujet syntaxique. D'autre part, Buridant indique que le référent est identifié grâce à des informations qui se trouvent hors du voisinage immédiat de l'occurrence. Enfin, il remarque que *cil* commute dans ce cas avec une description définie⁵. Nous reviendrons sur ces différentes caractéristiques dans la suite de notre présentation, après un détour par le français moderne qui nous permettra d'introduire quelques éléments utilisés dans notre cadre d'analyse.

Une rapide comparaison avec le français moderne montre qu'il est toujours possible de rencontrer le pronom (en général *celui-ci*) ou le déterminant démonstratif lorsqu'il y a un changement de sujet syntaxique entre E₁ et E₂. C'est même une situation assez fréquente, dans au moins deux types de contextes mis en lumière par G. Kleiber :

1) Après l'introduction d'un référent nouveau en E₁ (cf. Kleiber 1986a et b)

- avec une impersonnelle existentielle en E₁

(3) Il était une fois un prince. Ce prince...⁶

- avec une autre construction

(4) J'ai rencontré un ami. Cet ami...

La reprise par le démonstratif est possible ici car le démonstratif opère une saisie directe du référent à partir du contexte énonciatif de sa propre occurrence. Le référent est appréhendé en E₂ « indépendamment de la circonstance d'évaluation que pourrait constituer sa rencontre avec le locuteur ». Dans la mesure où dans ce type d'énoncé E₁ ne sert qu'à introduire un nouveau référent sans rien prédiquer dessus, le démonstratif est l'expression référentielle la plus appropriée. L'article défini, qui impose au contraire que le référent soit saisi en E₂ en continuité avec ce qu'on en a dit en E₁, est impossible ici. Par ailleurs, l'usage du démonstratif s'accompagne de la mise en saillance (ou en focus) du référent. Dans l'énoncé (4) par exemple, on n'envisage pas l'ami dans le cadre de la rencontre mais en tant qu'élément saillant en E₂, ce qui implique une forme de rupture discursive entre E₁ et E₂.

⁵ Mathews (1907 : 42-43) repère également cet usage sans donner d'indications supplémentaires et considère qu'il s'agit d'un héritage du fonctionnement de *ille* en latin. Quant à Mc Cool (1981), il l'explique par la notion « d'éloignement d'intérêt », tout en reconnaissant qu'une telle explication n'est pas entièrement satisfaisante (Mc Cool, 1981 : 64). Pour une critique de la notion de proximité/éloignement d'intérêt, voir notamment Kleiber (1987).

⁶ G. Kleiber utilise ces deux exemples pour montrer que dans ce contexte l'article défini est au contraire impossible :

Il était une fois un prince. *Le prince...

J'ai rencontré un ami. *L'ami...

2) Sans introduction d'un référent nouveau en E₁

C'est alors précisément le démonstratif qui permet d'indiquer le changement de sujet syntaxique entre E₁ et E₂ :

(5) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à M^{elle} Vatnaz ; celle-ci en vint à parler au brave commis (Pierrard 1990 cité dans Kleiber 1994 notamment)

Lorsque E₁ réfère à deux objets, on s'attend par défaut à ce que le sujet syntaxique soit le même en E₁ et en E₂. Dans l'énoncé (5), la substitution avec le pronom de troisième personne fait de l'ouvrière le sujet syntaxique et le topique de E₂⁷. « Du coup, une référence à M^{elle} Vatnaz nécessite une procédure qui détourne en somme de l'ouvrière pour rendre référentiellement saillante M^{elle} Vatnaz », (Kleiber 1994 : 209). On constate que le pronom démonstratif « oriente l'attention sur un référent qui, quoique déjà introduit dans le focus, n'est cependant pas celui qu'on s'attendrait à voir assurer la continuité » (Kleiber 1994 : 209-210). On a donc affaire à une situation relativement complexe, liée au caractère hybride du pronom démonstratif *celui-ci/là*, qui combine à la fois donné et nouveau. Les référents mentionnés en E₁ sont tous deux saillants mais l'usage du pronom démonstratif confère d'une certaine façon une saillance nouvelle à son référent⁸. Le démonstratif marque donc à la fois un changement de topique (référent sur lequel porte le focus de l'attention) et une rupture discursive entre E₁ et E₂.

A partir de cette analyse du mode de saisie référentielle du pronom et du déterminant démonstratif en français moderne, notre recherche abordera trois points. Nous commencerons par préciser les contextes d'occurrence du pronom *cil* en récit (section 1). Nous essaierons ensuite de décrire le fonctionnement référentiel particulier de *cil* dans ce type de contexte (section 2.1). Enfin, nous tenterons d'expliquer pourquoi seule la forme *cil* du démonstratif se rencontre dans cet usage (section 2.2).

Le corpus de travail choisi pour cette étude est limité. Il se compose de deux textes, l'un en vers (*Lais* de Marie de France), l'autre en prose (*Queste del saint Graal*), l'un datant du XII^{ème} siècle (*Lais* vers 1160), l'autre du XIII^{ème} siècle (*Queste* vers 1220). Il s'agit dans les deux cas de textes narratifs (récits brefs et roman), donc de récits dans lesquels on s'attend à rencontrer l'usage du pronom *cil* qui nous intéresse.

1. Contextes d'occurrence du pronom *cil*

Deux points seront examinés dans cette section : la question de la distance séparant l'occurrence de *cil* de la dernière mention du référent, les types de situations dénotés par les énoncés dans lesquels se trouve le pronom *cil*.

1.1 Distance séparant *cil* de la dernière mention du référent

On constate que dans tous les contextes d'occurrence de *cil*, deux référents au moins sont coprésents et impliqués dans une même situation. Chaque fois, ces référents ont été mentionnés dans le contexte précédant l'occurrence de *cil*. Toutefois, la distance qui sépare *cil*

⁷ Le pronom personnel de troisième personne est considéré comme la marque de la continuité maximale.

⁸ Kleiber 1994 montre que le pronom démonstratif *celui-ci / là* réfère toujours à un élément appartenant à une classe saillante, soit dans le cadre du contexte textuel, soit dans le cadre du contexte situationnel. Dans le cas d'une reprise anaphorique comme en (5), cette classe de référents est fermée. Elle est constituée par les référents explicitement mentionnés en P1 (l'ouvrière et M^{elle} Vatnaz). Kleiber indique par ailleurs que « le *donné* porte sur une classe de référents classifiés et le *nouveau* concerne le référent du SN complet » Kleiber 1994 : 202).

de la précédente mention de son référent semble très variable. Dans les énoncés (1) et (2) par exemple, cette mention se trouve soit dans le contexte contigu (phrase précédente en (2)), soit dans un contexte un peu plus lointain (en (1)) :

(1) Li reis apelet Malduit, sun tresorer :
« L’aveirs Carlun, est il apareilliez ? »
E **cil** respunt : « Oïl, sire, asez bien (*Roland*, 642-644)⁹

(2) Dont commande li rois que li esquiers viengne devant lui, et **cil** i vient tout maintenant (*Tristan en prose*, I, 175, 10).

L’analyse de notre corpus montre que la distance d’avec la dernière mention du référent peut dans certains cas être très importante :

(6a) L’us firent tenir e garder ;
Une meschine i dut ester
Li senescals hastis revint ;
A l’hus buta, **cele** le tint.
Icil le fiert par tel haïr,
Par force li estut ovrir.
Le rei e sa femme ad trovez
U il gisent, entr’acolez.
Li reis garda, sil vit venir ;
Pur sa vileinie covrir
Dedenz la cuve saut joinz piez ;
E il fu nuz e despuillez,
Unques garde ne s’en dona :
Ileoc murut e escauda.
Sur lui est li mals revertiz
E **cil** en est saufs e gariz.
Li senescals ad bien veü
Coment del rei est avenu (*Lais, Equitan*, 285-301)

Ils font surveiller la porte et monter la garde par une jeune fille qui ne doit pas la quitter.

*Le sénéchal revient, frappe à la porte, mais **la jeune fille** la tient fermée. **Il** frappe si fort qu’elle est obligée de l’ouvrir. Il trouve le roi et sa femme sur le lit, enlacés.*

*Le roi le voit venir ; complètement nu, dans un moment d’affolement, pour cacher sa honte il saute à pieds joints dans la cuve, et meurt sur le champ, ébouillanté. Le piège s’est retourné contre lui et **le sénéchal** s’en tire sain et sauf. Il a bien vu ce qui est arrivé au roi. (Traduction A. Micha, Garnier-Flammarion, 1994)*

On constate qu’une traduction littérale, qui respecte la forme des expressions référentielles du texte médiéval, passe assez mal en français moderne :

(6b) Ils font surveiller la porte et monter la garde par une jeune fille qui ne doit pas la quitter.
Le sénéchal revient, frappe à la porte, mais **?celle-ci** la tient fermée. **?Celui-ci** frappe si fort qu’elle est obligée de l’ouvrir. Il trouve le roi et sa femme sur le lit, enlacés.

⁹ Dans les exemples (1) et (2) la dernière mention du référent est soulignée et le pronom *cil* est en grasses.

Le roi le voit venir ; complètement nu, dans un moment d'effolement, pour cacher sa honte il saute à pieds joints dans la cuve, et meurt sur le champ, ébouillanté. Le piège s'est retourné contre lui et ***celui-ci** s'en tire sain et sauf. **Le sénéchal** a bien vu ce qui est arrivé au roi.

Il nous semble que si les deux premières occurrences du pronom démonstratif (*celle-ci* et *celui-ci*) sonnent mal en français moderne, on comprend toutefois sans peine à qui elles réfèrent. La dernière occurrence de *celui-ci* pose davantage problème en raison de la distance excessive séparant le pronom démonstratif de la dernière mention du sénéchal. Lorsque *celui-ci* apparaît dans le texte, après un long passage centré sur un autre référent concurrent (le roi), on ne voit plus clairement à qui réfère le pronom. Cet énoncé, qui n'est pas isolé dans notre corpus, montre qu'il faut parfois remonter beaucoup plus haut dans le contexte précédent pour identifier le référent de *cil*, ce qui explique sans doute en partie l'impossibilité d'une traduction littérale par *celui-ci* en français moderne. L'exemple (6a) illustre également l'effet de contraste produit par le pronom *cil*. Deux référents sont en situation d'affrontement, et *sur lui* s'oppose à *et cil*¹⁰.

L'analyse d'un corpus médiéval, même restreint, montre donc que la distance séparant l'anaphorique *cil* de la dernière mention de son référent peut être très variable. Le critère du type de situation dénotée par le contexte discursif se révélera en revanche beaucoup plus utile pour caractériser de façon homogène les occurrences de notre corpus.

1.2 Les situations de « réciprocité au sens large » (Schnecker 2006 : 161 – 165)

L'examen des occurrences de *cil* en corpus révèle une particularité très frappante, que la description donnée par C. Buridant dans sa grammaire formule de façon plus ou moins explicite : le pronom *cil* est toujours utilisé pour référer à l'un de deux éléments impliqués dans une situation d'interaction et permet d'indiquer à l'intérieur de cette situation un changement de rôle.

Or il s'agit là d'une des caractéristiques mises en évidence par C. Schnecker dans son étude du pronom *l'autre* en français moderne. C. Schnecker montre en effet que lorsqu'il est utilisé sans corrélat, *l'autre* est généralement employé dans ce qu'elle appelle les « situations de réciprocité au sens large ». La définition qu'elle en donne est la suivante :

« Nous parlerons donc de situation réciproque dès l'instant où des personnages sont localisés dans un même espace-temps et entrent en interaction. » (Schnecker 2006 : 162)¹¹

Les principales situations relevées dans son corpus sont des rencontres, des tractations, des querelles/rixe, et surtout des échanges verbaux accompagnant le plus souvent l'une ou l'autre de ces situations d'interaction. C. Schnecker définit par ailleurs, à la suite de Lichtenberk (1985), trois caractéristiques propres à ces situations :

- la multiplicité des rôles : les protagonistes assument plusieurs rôles et de façon quasi simultanée, ils sont quasiment au même moment à la fois locuteur/allocutaire ;
- l'identité des rôles : ce sont les mêmes rôles qui sont échangés alternativement ;

¹⁰ Il est possible que des phénomènes accentuels expliquent aussi cet effet de contraste, puisqu'on sait que la forme *cil* pouvait être accentuée en ancien français. Nous remercions Walter de Mulder de nous avoir signalé ce point.

¹¹ « Nous parlerons donc de situation réciproque dès l'instant où des personnages sont localisés dans un même espace-temps et entrent en interaction. Parmi ces formes d'interaction, nous avons relevé des rencontres (186), tractations (187 et 188), querelles/rixe (189 et 190), le plus souvent assorties d'échanges verbaux (191 et 192). Ceux-ci évidemment participent de plein droit des situations réciproques. Ils sont d'ailleurs dans notre corpus les plus fréquemment représentés. » (Schnecker 2006 : 162)

- le moindre degré d'individuation des référents ; comme on le verra plus tard, cette caractéristique est liée au fait que les deux référents sont également saillants dans la situation et dans le contexte discursif.

1.2.1 L'échange verbal

Il s'agit pour *cil*, comme c'est le cas pour *l'autre* en français moderne, de la situation prototypique dans laquelle on utilise le pronom. Le démonstratif marque alors le changement de locuteur à l'intérieur d'une interaction orale. Dans bien des cas, il est utilisé à l'intérieur d'une séquence question / réponse, la question pouvant être rapportée au discours direct (en (1)) ou au discours indirect (en (7) et (8)) :

(1) Li reis apelet Malduit, sun tresorer :
 « L'aveirs Carlun, est il apareilliez ? »
 E **cil** respunt : « Oïl, sire, asez bien (*Roland*, 642-644)

(7) Li sire l'[Guigemar] ad mut esgardé ;
 Enquis li ad e demandé
 Ki il esteit e dunt fu nez
 E coment est laeinz entrez.
Cil li cunte cum il i vint
 E cum la dame le retint (*Lais, Guigemar*, 601-606)
Le seigneur le regarde avec insistance, l'interroge et lui demande qui il est, d'où il est natif et comment il est entré céans. Guigemar lui raconte comment il est venu et comment la dame l'a gardé auprès d'elle (Traduction A. Micha, Garnier-Flammarion, 1994)

(8) A tant se partent dou cimetiere et revienent a l'abeie. Et Galaad dist au vaslet qu' il le covient la nuit veiller en l'iglise et demain le fera chevalier si come droiz est. Et **cil** dist qu'il ne demande el. (*Queste*, 37)
Ils quittent alors le cimetière pour revenir à l'abbaye. Galaad demande au jeune homme de veiller toute la nuit dans la chapelle : au matin il l'adoubera selon la règle. L'écuyer répond qu'il n'a d'autre désir [...]. (Traduction E. Baumgartner, Paris, Champion, 1979).

Dans l'exemple suivant, l'échange verbal est présent de façon implicite grâce à l'emploi du verbe de parole *saluer* :

(9) Si salue le vaslet si tost come il l'aproche, et **cil** dist que Diex le beneie. (*Queste*, 88)
Il [Perceval] s'approche donc de l'écuyer et le salue. « Que Dieu vous bénisse ! lui répond l'autre.

Dans bien des cas, c'est sous forme d'incises placées à l'intérieur du discours direct que sont formulés les changements de locuteurs. *Cil* est alors très communément utilisé, en particulier dans le texte de la *Queste del saint Graal* :

(10)...encontre un vaslet qui li dist que cil dou chastel li deffendent que il n'aille avant, devant que len sache que il veut. – « Je ne voil, fet il, fors la coutume dou chastel. » - « Certes, **fet cil**, ce est la chose que vos mar desirrez ... ». (*Queste*, 47)

Il [Galaad] rencontre un écuyer qui lui déclare que les gens du château lui interdisent d'aller plus avant sans avoir dit d'abord ce qu'il veut. « Je ne veux rien d'autre que satisfaire à la coutume du château. – Vous vous en repentirez, réplique l'écuyer [...] ».

(11) ...et apela un des freres de laiencz et li dist : « Sire , por Dieu dites moi ce que je vos demanderai : car je cuit bien que vos en sachiez la verité. » - « Sire chevaliers, **fet cil**, dites moi que ce est... (*Queste*, 83)

[Perceval] appela un des moines : Seigneur, au nom de Dieu, lui dit-il, répondez à ma question car je pense que vous êtes en mesure de le faire. – Seigneur chevalier, dites, [répond l'autre] et je [...]

On rappellera ici que les manuscrits médiévaux ne comportent pas de marques spécialisées dans le marquage du changement de locuteur, ni même des débuts et fins de discours directs. Nul doute que la mention de *cil* concourt à indiquer ces limites énonciatives, même s'il arrive que le pronom personnel *il* soit utilisé dans le même contexte.¹² Une règle semble toutefois être respectée : chaque fois que *cil* se rencontre, il y a bien changement de locuteur, et donc changement de rôle à l'intérieur de l'interaction verbale.

L'échange verbal peut aussi se construire autour du couple ordre / réponse verbale (exemple (12)) ou ordre / (non) réalisation (exemples (13), (14) et (15)). Là encore, le pronom *cil* est fréquemment utilisé, que l'ordre soit formulé au style direct (en (12), (13) et (14)) ou au style indirect et indirect libre (en (15)) :

(12) « Sire chevaliers, fet il , vos iroiz par nostre conseil a danz abé : car ce est li plus preudons de ceenz et de clergie et de bone vie. » - « Sire, fet Boorz , por Dieu menez m'i. » Et **cil** dit que si fera il volentiers. (*Queste*, 183)

« Seigneur chevalier, nous vous conseillons donc d'aller trouver notre abbé car c'est le plus sage, le plus pieux de nous tous. – Seigneur, au nom de Dieu, conduisez-moi auprès de lui. – Volentiers », répond le moine [...]

(13) « Fille, fet il, levez, levez !

Fu e chaundele m'alumez !

Un enfaunt ai ci aporté,

La fors el freisne l'ai trové.

De vostre leit le m'alaitiez !

Eschaufez le e sil baignez ! »

Cele ad fet sun comandement :

Le feu alume... (*Lais, Fresne*, 197-203)

« Ma fille, dit-il, levez-vous ! Levez-vous ! Allumez-moi le feu et la chandelle : je vous ai apporté un enfant que j'ai trouvé là-dehors sur le frêne. Donnez-lui de votre lait, réchauffez-le et soignez-le. ». Elle obéit, alluma le feu [...]

(14) [...] si apele les freres et lor dist : « Venez veoir ce que je ai trové, si me dites que je en ferai, car je suiz pres que plus en face se plus en doi fere. » Et **cil** i vont. (*Queste*, 36)

¹² D'autres indices accompagnent souvent le changement de locuteur et le début d'une nouvelle réplique, les signes de ponctuation par exemple (non spécialisés dans cette fonction), les termes d'adresse, etc. (voir notamment Marnette 2006a et b, Lavrentiev 2009).

Il [Galaad] appelle alors les frères. « Venez voir, leur dit-il, ce que j'ai trouvé et dites-moi ce que je dois faire car je suis prêt à continuer s'il le faut. » [les moines y vont]

(15) Meriadus dedenz sa tur
Le herbergat a grant honor.
Encuntre lui sa serur mande ;
Par deus chevaliers li commande
Qu'ele s'aturt e vienge avant,
La dame meint qu'il eime tant.

Cele ad fet sun commandement. (*Lais, Guigemar, 755-761*)

Mériaduc le logea dans son donjon avec de grands honneurs, manda sa sœur en sa présence et l'invita par deux chevaliers à se parer, à se présenter et à amener avec elle la dame qu'elle aimait tant. Sa sœur exécuta ses ordres.

En (16), la construction factitive indique la présence d'un ordre implicite :

(16) Ceo fu el meis d'avril entrant,
Quant cil oisel meinent lur chant.
Li sires fu matin levez ;
D'aler en bois s'est aturnez.
La vielle ad fete lever sus
E après lui fermer les hus.

Cele ad fet sun comandement. (*Lais, Yonec, 51-57*)

C'était au début du mois d'avril, quand les oiseaux font entendre leurs chants. Le mari se leva de bonne heure et s'apprêta à aller chasser en forêt. Il fit lever la vieille et fermer les portes derrière lui ; elle obéit à ses ordres.

L'énoncé suivant est relativement atypique. Le pronom démonstratif *cele* réfère à l'auteur du discours direct qui précède et non à l'allocutaire de ce discours (devenu nouveau locuteur), comme c'était le cas dans tous les exemples précédents. Mais on se trouve toujours dans une situation de réciprocité et il y a bien alternance de protagonistes à l'intérieur d'un échange verbal :

(17) « ...A un mustier la geterai,
Tut sein e sauf le porterai ;
Aucuns produm la trovera :
Si Deu plest, nurir la fera. »

La dame oï que **cele** dist ;

Grant joie en out... » (*Lais, Fresne, 113-117*)

Je la déposerai à la porte d'un monastère. Quelque brave homme la trouvera et, s'il plaît à Dieu, se chargera de l'élever ». Grandement soulagée par cette proposition, la dame [...]

1.2.2 Autres situations

D'autres situations de réciprocité se rencontrent dans notre corpus. Dans la *Queste del saint Graal*, il s'agit souvent de combats opposant deux adversaires. L'échange verbal laisse place à l'échange de coups :

(18) A cel encontre furent toutes lances brisiees, et si en ot Galaad abatuz trois de son glaive. Et il met la main a l'espee et cort sus a cels qui devant lui estoient, et **cil** ausi a lui : si comence entr' aux... (*Queste*, 48)

Dès cette première rencontre, toutes les lances sont brisées mais Galaad a abattu trois adversaires avec la sienne. Dégainant alors son épée, il court sus aux chevaliers restés en selle qui font front. La bataille fait rage [...]

(19) Mes li chevaliers, qui tost s'en vouloit delivrer, vient si grant erre come li chevax puet rendre et fiert le roncin parmi le piz si durement qu'il li boute en d'outre en outre. Et **cil** chiet jus, qui a mort estoit feruz [...] (*Queste*, 90)

*Mais le chevalier, décidé à abrégier le combat, fond sur lui [Perceval] aussi vite qu'il le peut et frappe le cheval de Perceval avec une force telle qu'il le transperce. La bête s'écroule, blessée à mort [...]*¹³

Il arrive fréquemment aussi qu'après une interaction orale les deux locuteurs se séparent, ce qui est encore une autre forme de situation de réciprocité :

(20) « Or te comandons a Dieu, fet messires Gauvains, biax amis, car mout nos as servi a gré de ces paroles que tu nos as dites. » Li vaslez s'en vet d'une part et **cil** d'autre.

(*Queste*, 152)

Cher ami, nous te recommandons à Dieu, dit monseigneur Gauvain, car nous te sommes très reconnaissants de nous avoir ainsi renseignés ». L'écuyer s'en va de son côté. Eux poursuivent leur route.

Ces situations provoquent parfois la répétition du pronom démonstratif, chacune de ses occurrences pouvant référer à l'un des deux éléments du couple avec changement de rôle :

(21) « Or poez, fet il, aler la ou vos plaira : car je vos sivrâi en quel leu que vos ailloiz. » Et **cele** s'en va si grant oirre com ele puet trere dou pallefroi, et **cil** la suit adés. (*Queste*, 198)

« Vous pouvez maintenant aller où il vous plaira, je vous suivrai. » La demoiselle s'en va alors de toute la vitesse de sa monture et lui [Galaad] la suit.

(22) Lors prist il meismes le saint Vessel et vint a Galaad. Et **cil** s'agenoille et il li done son Sauveor. Et **cil** le reçoit joieux et a jointes mains. (*Queste*, 270)

Lui-même prit alors le Saint-Vase et s'approcha de Galaad. Galaad aussitôt s'agenouilla et l'homme lui donna son Sauveur qu'il reçut dans l'allégresse, mains jointes.

Il arrive même que *cil* alterne avec *li autre* dans ce contexte :

(23) Si tost come il furent a cheval, si les comencent a abatre et a ocirre ; si donnent a Boort un cheval. Et quant **li autre** se voient si mal mené, si tornent en fuie. Et **cil** les enchaucent... (*Queste*, 230)

Une fois à cheval, tous deux [Perceval et Galaad] désarçonnent et tuent leurs assaillants et donnent à Bohort un cheval. Les autres, se voyant ainsi dominés, prennent la fuite, poursuivis par les compagnons [...]

¹³ Dans cet énoncé *cil* réfère à un animé non humain, ce qui rend cette occurrence du démonstratif assez atypique.

D'autres énoncés se laissent plus difficilement ramener à un type, même si *cil* continue d'y indiquer un changement de rôle à l'intérieur d'une situation d'interaction :

(24) Et quant il est desarmez, li preudons li dit qu'il aille oïr vespres. Et il dit :
« Volentiers. » Lors entrent en la chapele, et **cil** comence vespres. (*Queste*, 165)
[un clerc] aide le chevalier [Bohort] à se désarmer. Le prêtre l'invite alors à écouter les vêpres. « Volentiers » répond Bohort et tous deux entrent dans la chapelle. L'office terminé, le prêtre [...]

(25) ... et voit un chevalier armé qui s'en aloit le grant chemin de la forest et chevalchoit le cheval que li vaslez menoit ore. Et Perceval conoist bien le cheval, mes il ne cuide mie que **cil** l'ait eu a force. (*Queste*, 90)
Il [Perceval] voit un chevalier tout armé qui allait par le grand chemin de la forêt, monté sur le cheval que tenait il y a un instant l'écuyer. Perceval reconnaît bien le cheval mais n'imagine pas un instant que son cavalier l'ait pris de force.

Pour clore cette section, il est nécessaire de mentionner l'emploi énumératif du pronom démonstratif et de le distinguer de celui qui nous intéresse. Il est en effet deux autres contextes dans lesquels le pronom est répété dans un même énoncé, mais avec une valeur sensiblement différente de celle qu'on a mise en évidence ici :

(26) Mes comment que la besoigne aille,
qui veust d'amors joïr sanz faille,
fruit i doit querre et **cil** et **cele** (Jean de Meun, *Roman de la Rose*, v.4516-4517)
Mais, quoi qu'il en soit, quiconque veut jouir certainement des amours doit en rechercher le fruit, l'homme aussi bien que la femme (trad. A. Lanly, Champion, 1975)

(27) Tant li fu la chose celee
qu'il avint une matinee,
la ou il jurent an un lit [...]
Cil dormi et **celle** veilla (*Erec et Enide* -2467-2475)¹⁴
*Le secret fut gardé jusqu'au jour où, un matin, ils étaient couchés dans leur lit [...].
Il dormait, elle était éveillée (trad. J.-M. Fritz, Lettres gothiques, 1992)*

Dans l'exemple (26) les occurrences du pronom féminin et masculin permettent l'expression de la totalité et ces deux pronoms ne réfèrent à aucun objet spécifique. Dans l'exemple (27) *cil* et *cele* sont spécifiques mais plusieurs éléments permettent de dissocier cette construction de celle qu'on a observée jusqu'ici. Aucune interaction n'a lieu entre les protagonistes qui n'ont aucune action l'un sur l'autre. Par ailleurs, l'auteur fait référence à des actions concomitantes, et non à une succession action-réaction. Enfin, il arrive que dans cette construction aussi *cil* ne soit pas spécifique, ce qui distingue très nettement cet usage de celui que nous étudions ici.

¹⁴ Il arrive que dans ce dernier emploi énumératif *cist* alterne avec *cil* :

Tant sont andui franc et gentil
que la victoire et la querone
li uns a l'autre otroie et done ;
ne **cist** ne **cil** ne la vialt prendre (Chevalier au lion, 6352-6364)
*Ils ont tous deux l'âme si noble et généreuse qu'ils s'accordent l'un à l'autre la couronne du vainqueur ;
mais chacun la refuse (traduction C. Buridant et J. Trotin, Paris, Champion, 1991).*

L'examen d'un corpus de textes narratifs ayant permis de mettre en évidence les principales caractéristiques des contextes d'usage de *cil*, il importe à présent de mettre ces indications en relation avec les propriétés sémantico-référentielles du démonstratif, afin de mieux cerner ce qui se révèle être un emploi anaphorique très particulier.

2. Aspects sémantico-référentiels et cognitifs de la saisie démonstrative

2.1 Continuité ou discontinuité topicale ?

Contrairement au pronom *l'autre* qui est spécialisé dans la saisie d'un référent présenté comme complémentaire/opposé à une autre entité (de même type ou même classe) et qui met en jeu une anaphore indirecte, le démonstratif peut être utilisé en anaphore coréférentielle, en site mono- ou pluri-référentiel, comme le montrent les nombreux exemples d'enchaînement du type : *arriva uns chevaliers... Cil chevaliers...*

Dans le cas qui nous intéresse, le pronom *cil* réfère bien à une entité discursive qui a déjà été évoquée et qui est présentée comme étant connue, même si elle peut sembler avoir disparu de la mémoire de travail des locuteurs en raison de la distance excessive d'avec sa dernière mention. Cette reprise anaphorique est sans doute rendue possible par la situation de réciprocité ou d'interaction qui est dénotée dans le discours. Même si l'entité n'est pas mentionnée dans le contexte proche de la reprise anaphorique, elle est d'une certaine façon rendue saillante par la situation elle-même, qui implique la présence de deux interactants. Le référent de *cil* est donc rendu saillant/topical par la situation d'interaction dans laquelle il est impliqué et non seulement par sa mention dans le contexte textuel. Dans ce cadre, le pronom *cil* marque un changement de rôle et indique en même temps que le référent doit être envisagé dans la continuité de la situation de réciprocité.

Sur le plan référentiel, on observe que Schnedecker 2006 propose de considérer les situations de réciprocité comme des situations à double topique. Les deux référents qui interagissent sont sur un pied d'égalité référentiel et ils sont faiblement individués¹⁵. C'est donc moins chaque individu qui est saillant dans la situation que le couple qu'ils forment, et un certain flou peut subsister sur leur identité.

La distance entre *cil* et la dernière mention du référent pouvant être très grande, il est possible que dans la pratique ce phénomène rende parfois difficile l'appariement de l'expression référentielle avec son référent. L'emploi du pronom démonstratif *cil* semble donc moins motivé par la nécessité d'identifier de façon précise chaque référent de discours que par le souci d'indiquer une alternance dans la situation, cette alternance correspondant à un changement d'agent sémantique et de sujet syntaxique entre la phrase hôte et celle qui précède.

On peut s'interroger, de ce point de vue, sur ce que révèle la comparaison entre le pronom démonstratif du français médiéval et celui du français moderne et se demander si l'effet de mise en focus attribuée à *celui-ci* par G. Kleiber est également présent dans l'usage de *cil* que nous étudions (cet effet est absent avec *l'autre* en français moderne¹⁶). Comme le pronom

¹⁵ « Dans les situations réciproques, les référents sont sur un pied d'égalité référentiel. Il n'y en a pas un qui émerge véritablement, que ce soit en termes de modalités désignatives (même catégorie d'expressions référentielles) ou de saillance (pas de mise en chaîne, pas de possibilité d'implantation durable, alternance des rôles et des positions). Ils sont en d'autres termes très faiblement individués au point qu'on pourrait parler ici de situation à double topique. » (Schnedecker 2006 : 165)

¹⁶ « *Celui-ci*, comme l'ont démontré les travaux de G. Kleiber (1994 notamment), sert à introduire une rupture discursive et corollairement à marquer le changement de topique, autrement dit à indiquer dans (182) que, dorénavant, le référent « en focus » est Paul. Il n'en est rien avec *l'autre* dont le déterminant défini inscrit la proposition hôte du pronom et celle de son antécédent dans le prolongement situationnel l'un de l'autre, ainsi que le suggèrent les travaux de G. Kleiber (1986 notamment). » (Schnedecker 2006 : 161)

démonstratif *celui-ci*, *cil* est utilisé pour marquer à la fois la continuité (du point de vue de la saillance référentielle, de la situation) et la discontinuité discursive (changement de rôle agentif), mais à la différence de *celui-ci*, il n'est pas certain qu'il serve à indiquer la mise en focus d'un nouveau référent. Ce point mériterait une étude plus approfondie¹⁷.

2.2 Spécialisation de *cil* dans ce contexte d'usage

Il reste à présent à aborder le dernier point de notre exposé : comment expliquer que ce soit toujours *cil* et jamais la forme *cist* qu'on rencontre dans ce contexte précis ? L'examen de cette question passe par l'analyse de l'organisation du système des déictiques en ancien français. Nous ne reviendrons pas sur toutes les théories qui ont tenté d'expliquer cette organisation et renvoyons pour une synthèse aux travaux de G. Kleiber (1987) et C. Marchello-Nizia (1995 : 129-137 et 2005). Nous nous en tiendrons simplement aux approches développées par ces deux auteurs, approches qui se sont largement imposées au sein de la communauté des médiévistes.

Le système médiéval des démonstratifs est relativement complexe et il connaît une série d'évolutions importantes jusqu'en français moderne. Ce système s'organise autour de deux principaux paradigmes comportant chacun un assez grand nombre de formes, la série des démonstratifs en CIL et la série des démonstratifs en CIST¹⁸. Toutes les formes appartenant à chaque série peuvent être utilisées aussi bien comme pronom que comme déterminant et leur spécialisation fonctionnelle, les unes comme pronoms et les autres comme déterminants, ne se fera que de façon très progressive (Marchello-Nizia 1995). Si les étapes de cette évolution morphologique sont désormais bien connues, ses aspects sémantiques demandent encore à être précisés.

Du point de vue sémantique, la théorie exposée par G. Kleiber dans une série d'articles (1985, 1987, 1991), vise à décrire l'organisation des démonstratifs pendant la période qui couvre les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Dans l'optique de G. Kleiber, CIST se définit comme le démonstratif à appariement contigu saturé et CIL comme le démonstratif à appariement contigu non saturé. En d'autres termes, l'usage de CIST impose de rechercher les informations nécessaires à l'identification de son référent dans le contexte proche de sa propre occurrence. Le processus d'appariement entre le démonstratif et son référent, rendu nécessaire par la nature même de l'expression démonstrative, se fait avec CIST uniquement dans le cadre du contexte d'occurrence du démonstratif lui-même. Le contexte permettant d'opérer ce processus d'appariement est double : il est constitué d'une part de la situation spatio-temporelle dans laquelle le démonstratif est utilisé, d'autre part de son entourage discursif. L'usage du second des paradigmes médiévaux, la série des formes en CIL, indique au contraire que d'autres informations que celles qui se trouvent dans le contexte d'occurrence du démonstratif sont nécessaires à l'identification du référent. La non saturation référentielle par le contexte signifie que la notoriété du référent repose sur des informations qui sont absentes des contextes textuel et situationnel proches. C'est par exemple le cas dans l'exemple suivant :

(28) Por **cel apostre** qu'en quiert en Noiron pré (*Le Charroi de Nîmes* 279, Kleiber 1987 : 23)

Par l'apôtre qu'on vénère dans les jardins de Néron

¹⁷ D'autres critères comme la persistance du référent (le nombre de ses reprises) dans le contexte discursif de droite, la forme des expressions référentielles sources, etc. devraient être mis en relation avec cette hypothèse.

¹⁸ Un troisième paradigme apparaît à partir de la fin du XII^{ème} siècle, mais, s'il joue un rôle décisif dans l'évolution morphologique du système et la spécialisation morpho-syntaxique des formes, il neutralise l'opposition sémantique qui nous intéresse ici.

Kleiber montre ici que « la description démonstrative oblige l’interlocuteur à connecter le SN à une connaissance préalable du référent et de l’assertion exprimée par la relative ». L’usage de CIL indique qu’il faut faire appel à des connaissances extérieures au contexte. La mention d’une des formes de CIL permet ainsi de présenter le référent, et ses caractéristiques prédiquées dans la relative, comme étant déjà connus au moment où l’on en parle, alors même qu’ils n’ont jamais été évoqués dans le discours précédent et qu’ils ne sont physiquement pas présents dans la situation de communication. Il faut donc faire appel à des connaissances externes qui sont stockées dans la mémoire partagée des locuteurs. Et de fait, l’identification précise du référent repose sur la connaissance largement répandue au Moyen Age que l’apôtre que l’on vénère dans les jardins de Néron est Pierre.

Pour G. Kleiber encore, le système des déictiques médiévaux se complexifie du fait d’une organisation asymétrique. A la série CIST marquée s’oppose CIL, série non marquée qui s’utilise dans les contextes interdits à CIST (ceux dans lesquels l’appariement par le contexte proche n’est pas saturé, comme on vient de le voir) mais aussi dans certains contextes neutres du point de vue de la saturation contextuelle, et même dans les contextes où CIST est également possible (cf. tableau 1). Ainsi se justifient un certain nombre d’occurrences de CIL où l’une des formes de la série est utilisée pour référer à un objet proche des locuteurs dans les situations de dialogue. Ainsi s’explique aussi la fréquence supérieure de la série CIL dans les documents médiévaux.

Tableau 1 : système d’oppositions entre CIST et CIL en ancien français

	Appariement contigu saturé	Appariement contigu non saturé	Contexte neutre
CIST	+	-	-
CIL	+	+	+

Cette théorie, novatrice en ce qu’elle fait de l’occurrence du démonstratif lui-même le repère par rapport auquel se définit l’espace de référence, utilise en le reformulant le critère de la distance mis en avant dans plusieurs des théories précédentes. A la série CIST peut être associé le trait proximal, dans la mesure où le démonstratif indique que le référent doit être trouvé au moyen du contexte d’occurrence immédiat ou proche du démonstratif. CIL au contraire est le démonstratif de la distance, puisqu’il impose de faire appel à des informations qui sont absentes du contexte proche, et qui sont donc d’une certaine façon éloignées de ce contexte.

Si l’on revient à l’usage de *cil* qui nous intéresse, on voit mal quelles informations absentes du contexte discursif seraient convoquées dans le processus d’identification du référent. On a vu par ailleurs que la dernière mention du référent pouvait être très éloignée de *cil*. Dans ces cas précis, on peut supposer que la saturation référentielle par le contexte discursif proche n’est pas possible (mais quelle est la limite précise du contexte proche ?). L’usage exclusif de *cil* pourrait donc se justifier dans ces contextes. Mais ce qui est plus étonnant, c’est qu’on ne rencontre jamais la forme *cist* dans les cas de reprise immédiate, comme en (2) :

(2) Dont commande li rois que li esquier viengne devant lui, et **cil** i vient tout maintenant (*Tristan en prose*, I, 175, 10).

Ce constat fait, deux possibilités s’offrent à nous :

- soit l’on considère qu’il s’agit de contextes neutres du point de vue de la saturation par le contexte proche - c’est ce que fait Kleiber 1987 de façon plus ou moins explicite – et cela explique alors que seule la forme non marquée soit possible en pareil cas ;

- soit l'on adopte une approche légèrement différente du système des déictiques en français médiéval.

Notre tentative d'explication sera basée sur une approche du second type, et nous ferons appel pour cela à l'autre grande théorie visant à expliquer l'opposition sémantique des séries CIL et CIST en ancien français, la théorie de C. Marchello-Nizia (notamment 2003, 2004 et 2006a et b).

Cette théorie, présentée comme étant valable avant tout pour la période la plus ancienne du français (des serments de Strasbourg en 842 à la fin du XII^{ème} siècle environ), repose sur l'hypothèse d'une valeur 'subjective' et pragmatique des démonstratifs en ancien français. La notion de sphère du locuteur, empruntée à Bailly (1926) et Laury (1997) dans son étude sur l'émergence de l'article en finnois, y tient une place centrale. La sphère personnelle du locuteur se définit comme une sorte d'espace abstrait incluant tout ce qui le concerne de près ou de loin. Elle comprend naturellement les objets qui lui appartiennent, les parties de son corps, les membres de sa famille, ses proches, ceux qu'il aime et chérit, parfois même les paroles qu'il a prononcées¹⁹. C'est en fonction de la visée communicative de son énoncé que le locuteur choisira d'inclure ou d'exclure un référent de sa sphère au moyen de l'une ou l'autre des deux séries de démonstratifs. Pour indiquer qu'il inclut le référent à l'intérieur de sa sphère, il choisira l'une des formes du paradigme de CIST. Pour en exclure le référent, il choisira au contraire l'une des formes de CIL. L'énoncé suivant illustre de façon exemplaire l'opposition ainsi définie :

« Se voz de **ceste** ne voz poéz oster,
Je voz ferai **celle teste** coper ». (*Ami et Amile* 752-753)
« Si vous ne pouvez vous disculper à propos de celle-ci, je vous ferai couper la tête. »

Le père de Bélissant s'adresse ici à Amile qui a passé la nuit avec sa fille. Quand il s'agit de référer à sa fille chérie, le père emploie le pronom *ceste*, mais pour désigner la tête de celui qui l'a déshonorée, il utilise *celle teste*. Il marque ainsi son opposition manifeste au jeune-homme.

Il nous semble que la théorie de la sphère personnelle offre un cadre explicatif à la spécialisation des formes *cil* et *cele(s)* dans l'usage que nous étudions. Notre interprétation repose sur l'idée que dans les situations d'interaction que nous avons décrites, chaque protagoniste peut être utilisé comme un repère par rapport auquel est défini son partenaire. On a vu que dans les énoncés fournis par notre corpus, *cil* réfère à un élément qui est toujours l'autre du premier, externe au premier interactant. On peut dès lors envisager que la 'scène d'interactions' soit structurée en deux sphères d'actants. L'actant introduit par *cil* désigne d'une certaine façon ce qui est externe à la première sphère, la sphère du premier actant.

Conclusion

L'étude que nous présentons ici, encore très partielle et fondée sur un corpus limité, a cependant permis de mettre en évidence quelques caractéristiques d'un emploi très particulier

¹⁹ « Cette 'sphère du locuteur' peut concerner l'appartenance sociale, familiale ou politique du locuteur, une possession propre reconnue, revendiquée ou assertée, ou bien encore une relation de dilection affirmée : bref, tout ce que le locuteur pose, construit comme lui appartenant ou l'intéressant [...]. » (Marchello-Nizia 2004 : 81-82)

du pronom *cil* de l'ancien français. Cette étude ouvre aussi pour nous une série d'autres questions et pistes de recherche :

- il serait intéressant de comparer plus en détails les conditions d'usage de *cil* et de *l'autre* en français moderne ;
- une étude du pronom *l'autre* en ancien français serait également souhaitable ;
- il faudrait étudier en parallèle les occurrences de *cil* où le pronom indique la continuité du sujet syntaxique, ce qui est un autre usage possible de *cil*, bien que moins fréquent que celui qui a été présenté ici.

Il nous semble enfin qu'au-delà d'un emploi un peu marginal et disparu du français moderne, cette étude permet de poser des questions assez générales sur le mode de saisie référentielle du démonstratif en français et son évolution au cours du temps. Une analyse plus poussée permettrait sans doute ainsi de répondre à une dernière question : pourquoi le pronom démonstratif *celui-ci/là* du français moderne n'est-il plus utilisé dans ce contexte ?

Références linguistiques

- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, Sedes.
- De Mulder, W. (1996). « *Celui-ci et celui-là* : encore un couple mal assorti ? ». In : C. Schnedecker (éd.). *Les corrélats anaphoriques*. Metz, Université de Metz : 97-129.
- Debruyne, J. (1992). « L'opposition Ce + N-ci / Ce + N-là : un double fonctionnement ». *Antwerp papers in linguistics* 68 : 5-59.
- Dees, A. (1971). *Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*. Groningen, Wolters-Noordhoff Publishing.
- Foulet, L. (1930). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris, Champion.
- Kleiber, G. (1985). « Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs en français ancien ». Numéro spécial de *Verbum, Mélanges H. Naïs, De la plume d'oie à l'ordinateur* : 99-113.
- Kleiber, G. (1986a). « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate UN Ni → LE Ni / UN Ni → CE Ni ». *Langue française* 72 : 54-79.
- Kleiber, G. (1986b). « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle ». In : J. David et G. Kleiber (éd.). *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Paris, Klincksieck : 169-185.
- Kleiber, G. (1987). « L'opposition *cist/cil* en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ? ». *Revue de linguistique romane* 51: 5-35.
- Kleiber, G. (1991). « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français ». *Revue québécoise de linguistique* 19/1 : 11-32.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber, G. (1995). « D'ici à là et vice versa : pour les aborder autrement ». *Le gré des langues* 8 : 8-27.
- Lavrentiev, Alexei (2009). *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIIIe au XVe siècle*, Thèse de Doctorat non publiée, Lyon, Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines.
- Lichtenberk, F. (1985). « Multiple Uses of Reciprocal Constructions ». *Australian Journal of Linguistics* 5 : 19-41.
- Marchello-Nizia, C. (1979). *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*. Paris, Bordas-Dunod.
- Marchello-Nizia, C. (1995). *L'évolution du français*. Paris, Armand Colin.
- Marchello-Nizia, C. (2003). « 'Se voz de ceste ne voz poéz oster, Je voz ferai celle teste coper.' (Ami et Amile 753) : La sphère du locuteur et la déixis en ancien français ». In A.

- Vanneste, P. De Wilde, S. Kindt et J. Vlemings (éd.). *Memoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*. Louvain-Paris, PEETERS, tome 22 : 413-427.
- Marchello-Nizia, C. (2004). « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? ». *Langue française* 141 : 69-84.
- Marchello-Nizia, C. (2005). « Deixis and subjectivity: the semantics of demonstratives in Old French (9th-12th century) ». *Journal of Pragmatics* 37/1 : 43-68.
- Marchello-Nizia, C. (2006a). « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français ». *Langue française* 152 : 114-126.
- Marchello-Nizia, C. (2006b). « From personal to spatial deixis : The semantic evolution of demonstratives from Latin to French ». In : M. Hickman et S. Robert (éd.). *Space in languages, linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins Publishing Company : 103-120.
- Marnette, S. (2006a). « La signalisation du discours rapporté en français médiéval ». *Langue française* 149 : 31-47.
- Marnette, S. (2006b). « La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux ». *Verbum* 1 : 47-66.
- Martin, R. and M. Wilmet (1980). *Syntaxe du moyen français*. Bordeaux, SOBODI.
- Mathews, C. E. (1907). *CIST and CIL. A syntactical Study*. Baltimore, J.M. Furst Company.
- Mc Cool, G. J. (1981). *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System*. Cornell University, Ph.D.
- Ménard, P. (1994, 4^{ème} éd.). *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux, Editions Bière.
- Schnedecker, C. (2006). *De l'un à l'autre et réciproquement... Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un/l'autre et le premier/le second*. Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Tobler, A. et Lommatzsch, E., *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, Steiner, 1925.

Corpus utilisé

- Marie de France, *Lais*, édité par J. Rychner, Paris, Champion (CFMA 93), 1983.
- Queste del saint Graal*, édité par A. Pauphilet, Paris, Champion (CFMA 33), 1923.